

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DASCO 57 G Divers collèges publics parisiens-Dotations (95.499 euros)

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose d'attribuer des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien à divers collèges parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Franck – 2è	Maintenance du système de sécurité incendie	2.358 euros
Collège Alviset – 5è	Maintenance de l'ascenseur de la cuisine	4.740 euros
Collège Prévert – 6è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	4.182 euros
Collège Romains – 7è	Maintenance du système de sécurité incendie, contrôle de l'ascenseur	3.147 euros
Collège Beaumarchais – 11è	Mise en peinture de la cage d'escalier 2	3.873 euros
Collège Fournier – 11è	Remise en état d'un logement de fonction	2.354 euros
Collège Frank – 11è	Maintenance du système de sécurité incendie	1.111 euros
Collège Pilâtre de Rozier – 11è	Remplacement de convecteurs dans les logements de fonction	727 euros
Collège Flavien – 12è	Rénovation d'un appartement de fonction vétuste	8.565 euros
Collège Oeben – 12è	Remplacement de serrures	2.802 euros
Collège Claudel – 13è	Modification de la sonorisation et du PPMS	2.342 euros

Collège Debussy – 15è	Réparation de fuites dans la salle de bains d'un logement de fonction, détartrage d'un ballon d'eau chaude sanitaire, réparation du portail	3.532 euros
Collège Berlioz – 18è	Remplacement de l'armoire de commande des pompes de relevage des eaux usées	3.492 euros
Collège Brassens – 19è	Débarras du sous-sol du collège pour retrouver l'usage des locaux, remplacement des tourelles d'extraction VMC des logements de fonction, maintenance de l'alarme incendie	13.455 euros
Collège Budé – 19è	Remplacement des sols des logements de fonction	2.491 euros
Collège Delaunay – 19è	Remplacement de vitres cassées	1.135 euros
Collège Méliès – 19è	Déplacement de deux lignes téléphoniques pour travaux	1.752 euros
Collège Michelet – 19è	Réfection des peintures vétustes d'un logement de fonction	4.317 euros
Collège Pailleron – 19è	Maintenance du système de sécurité incendie	4.801 euros
Collège Varèse – 19è	Maintenance du système de sécurité incendie, maintenance du système de chauffage, dépannage de l'éclairage du gymnase, réparation des fenêtres du gymnase et de l'ascenseur du collège	18.246 euros
Collège Clément – 20è	Mise en service de la ventilation dans l'atelier ATC	976 euros
Collège Dolto – 20è	Remplacement de revêtement de sol dégradé dans les logements de fonction	4.778 euros
Collège Gambetta – 20è	Remplacement d'une vitre du gymnase	323 euros
	Total	95.499 euros

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, nature 655113, rubrique 221 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2016.

Article 3 : Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO